

Chiffres clés de la période sous revue

129

Alertes
flashs
collectés

198

Violations de
protection
identifiées

714

personnes
impactées

Chiffres clés (Cumul annuel)

631

Alertes
flashs
collectées

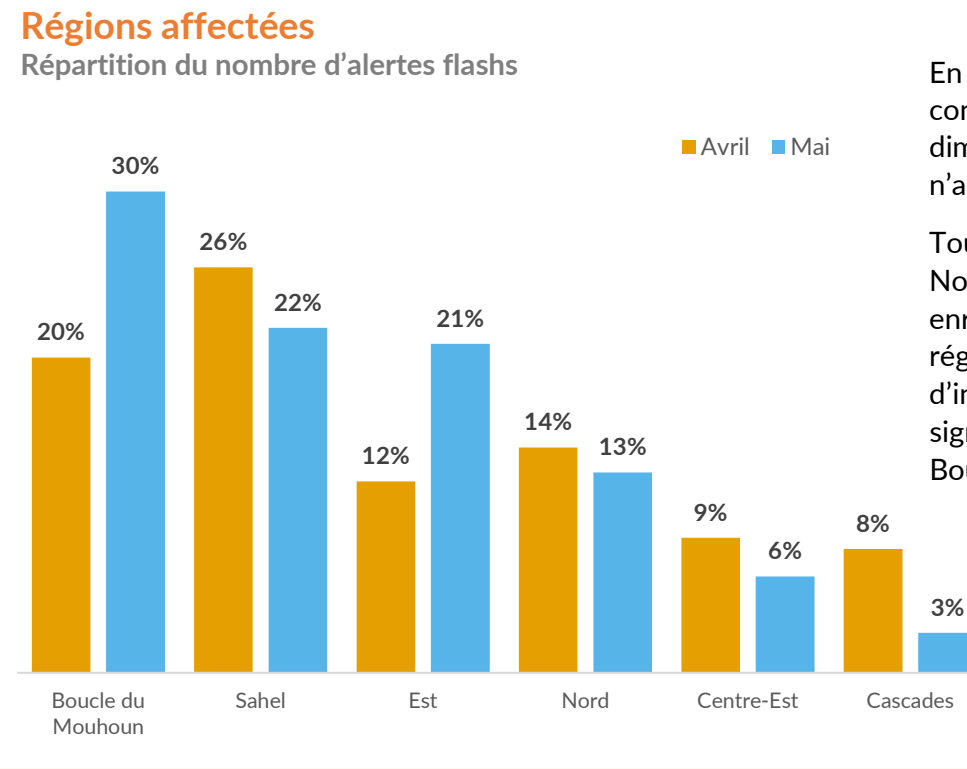
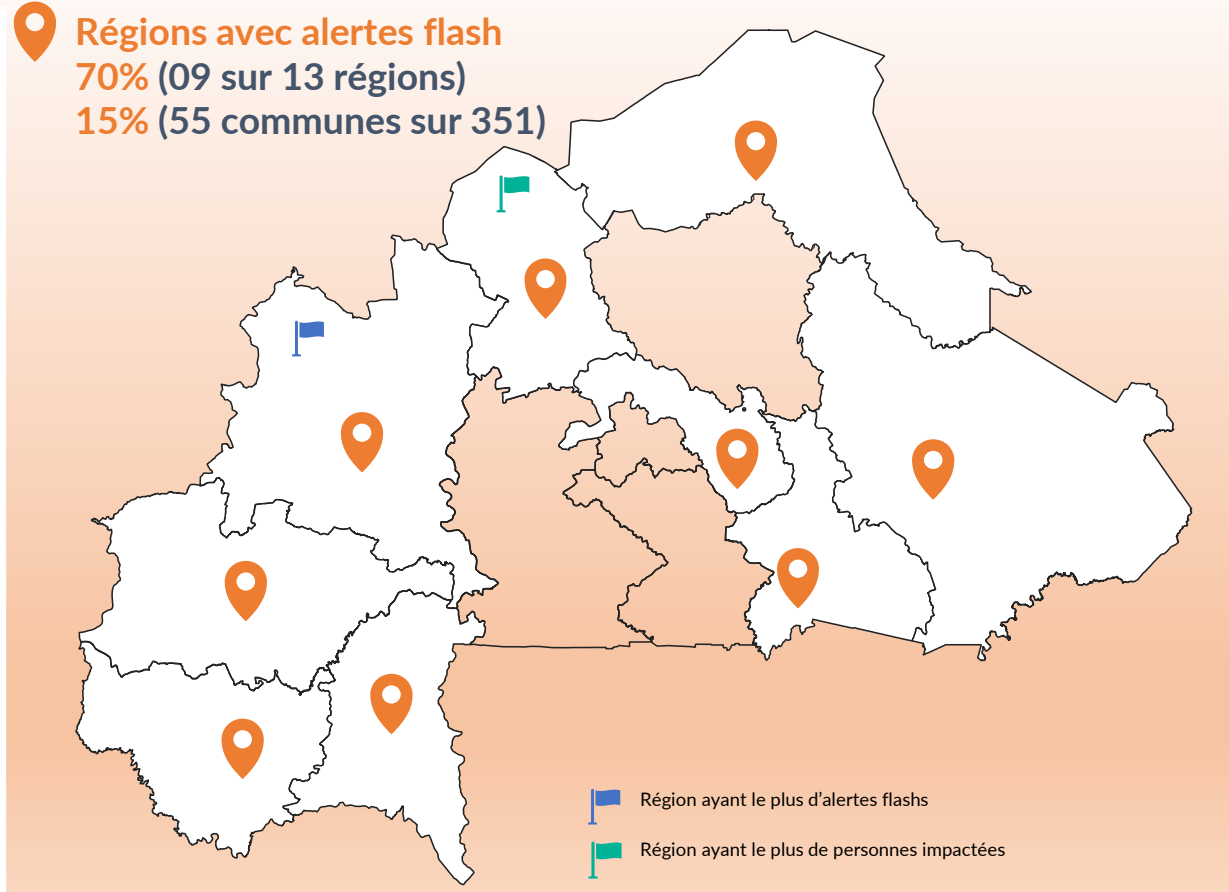
907

Violations de
protection
identifiées

12,891

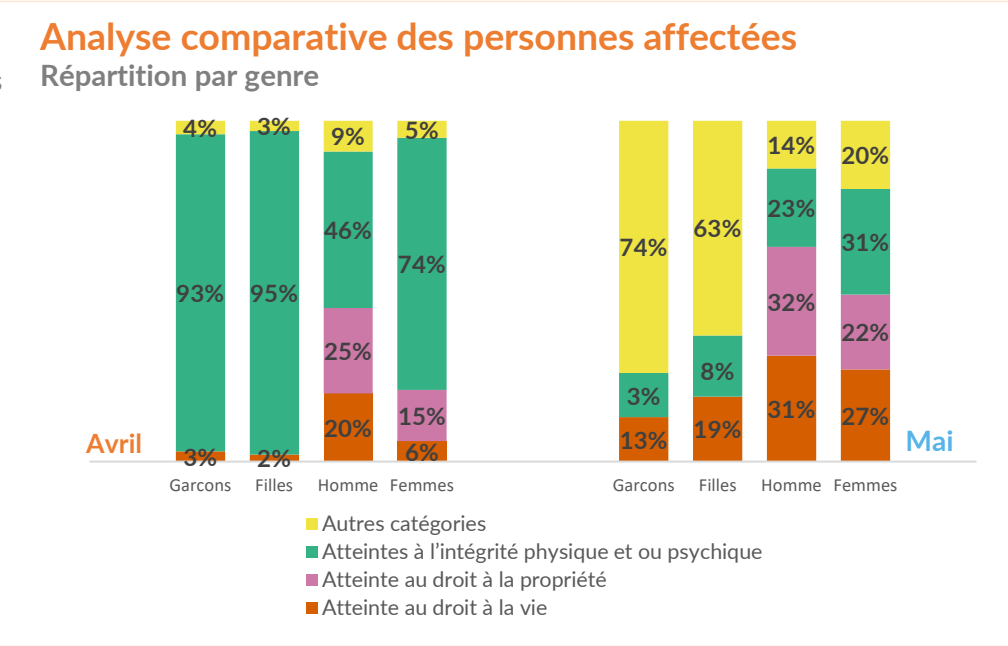
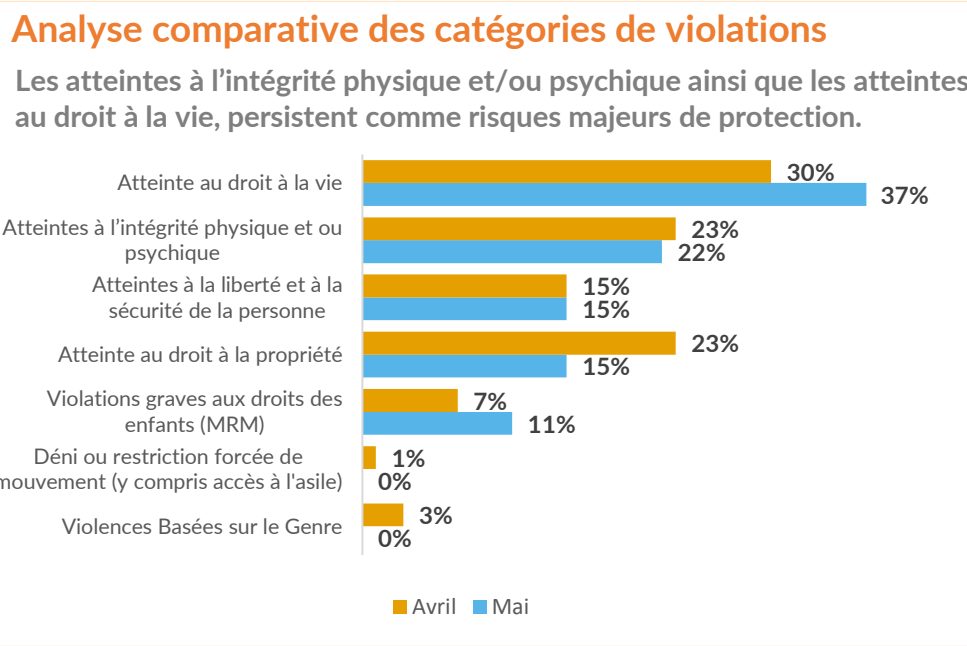
personnes
impactées

Le dispositif du monitoring de protection inter-agences (P21) couvre 12 des 13 régions que compte le Burkina Faso, à l'exception du Centre. En mai 2024, ce dispositif a collecté des alertes flash dans 11 des 12 régions, exceptée la région du Centre-Nord, en raison des restructurations internes en cours. Comme pour les mois précédents, beaucoup de localités ont été physiquement inaccessibles, essentiellement pour des raisons sécuritaires. Toutefois, le mécanisme communautaire mis en place à travers notamment les points focaux de protection et les informateurs clés a permis une couverture à distance de ces localités.



En mai 2024, 129 incidents ont été documentés à travers des alertes flash, contre 141 alertes flash rapportées au mois d'avril, soit une baisse de 8%. Cette diminution pourrait s'expliquer en partie par le fait que la région du Centre-Nord n'a pas été couverte par le dispositif du P21 en mai.

Tout comme en avril 2024, les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et de l'Est ont été les plus affectées par les incidents, avec 87% des alertes enregistrées. La situation de protection semble quasi-stationnaire dans les régions du Nord, du Sahel et des Hauts-Bassins. L'accroissement du nombre d'incidents rapportés en mai corrobore une indication de détérioration significative de l'environnement de protection dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun.



A l'instar du mois d'avril 2024, les 5 principaux risques de protection auxquels les populations ont été les plus exposées incluent: i) les attaques contre des civils et autres homicides illégaux, et attaques contre des biens de caractère civil; ii) la présence des engins explosifs; iii) les abus psychologiques/émotionnels; iv) les enlèvements, séquestrations, disparitions forcées, arrestations et/ou détentions arbitraires ou illégales; v) les vols, extorsions, expulsions forcées ou destructions de biens personnels.

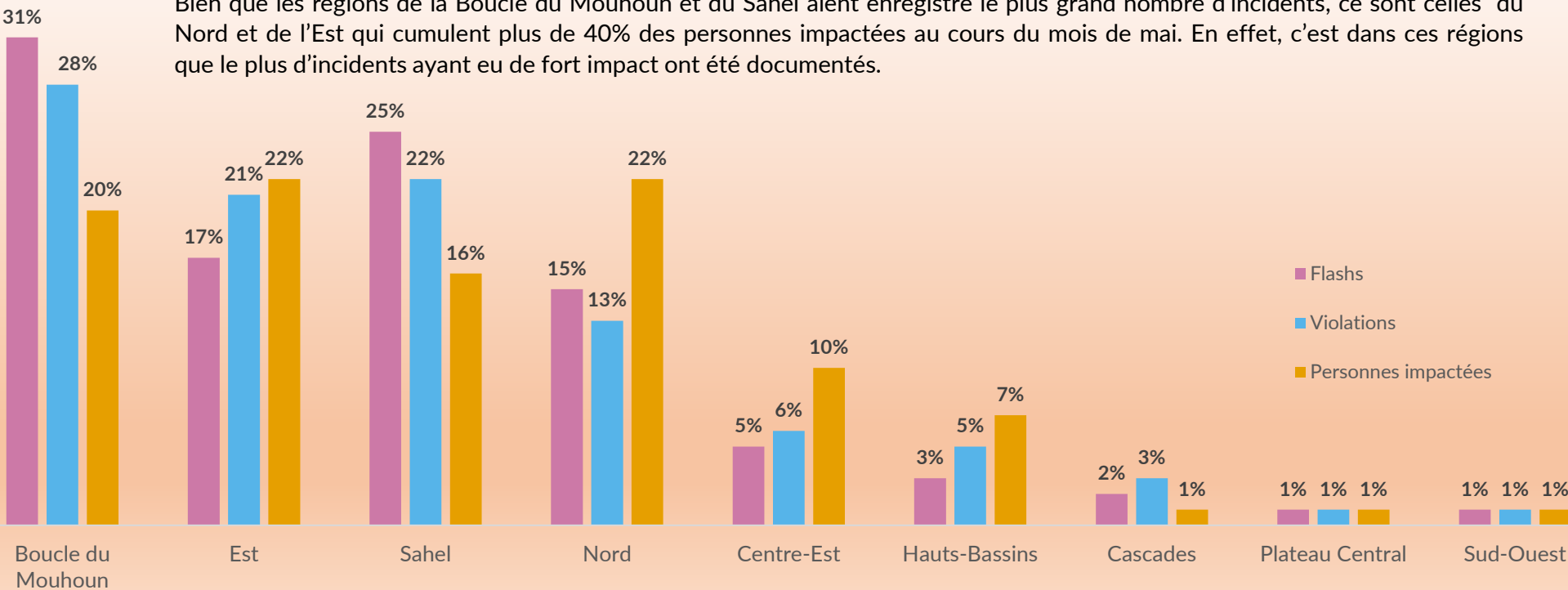
Les atteintes à la vie ont connu une hausse de 7% par rapport à avril 2024, y compris à la suite des attaques de certaines localités par des éléments des groupes armés. Les mécanismes communautaires de protection ont rapporté certains de ces incidents sur les axes ou dans les périphéries des grandes agglomérations afin de dissuader les mouvements de civils en dehors des zones d'accueil de personnes déplacées, y compris pour la recherche de bois de chauffe ou la préparation des champs à l'approche de la saison des pluies.

Par ailleurs, les allégations de violations graves des droits de l'enfant ont connu une augmentation de 4%. Cela requiert une attention particulière des acteurs impliqués dans le mécanisme de suivi des violations graves des droits de l'enfant (MRM).

Les adultes restent plus exposés au risque d'homicides illégaux par rapport aux enfants, avec un impact constamment prédominant des hommes sur les femmes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont particulièrement ciblés par les groupes armés, étant donné que ces derniers les perçoivent comme associés d'une manière ou d'une autre au conflit ou pouvant potentiellement renforcer les capacités de leurs adversaires ; tandis que les femmes se voient obligées souvent de prendre des risques pour la survie de leurs ménages. Néanmoins, les enfants ont été plus impactés par les atteintes au droit à la vie par rapport au mois d'avril, surtout au cours d'incidents relatifs aux engins explosifs improvisés les impliquant ou d'attaques indiscriminées dans certains villages ou de marchés.

Proportion des violations, personnes impactées par rapport au volume d’alertes flash collectées

Bien que les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel aient enregistré le plus grand nombre d’incidents, ce sont celles du Nord et de l’Est qui cumulent plus de 40% des personnes impactées au cours du mois de mai. En effet, c’est dans ces régions que le plus d’incidents ayant eu de fort impact ont été documentés.



Analyse des régions avec le plus de violations et personnes impactées

Boucle du Mouhoun: Focus sur les top 5 catégories de violations

Catégorie des violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la vie	56%	29%	48%	49%
Atteintes à l’intégrité physique et ou psychique	0%	27%	13%	28%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	11%	0%	4%	6%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	35%	17%
Violations graves aux droits des enfants (MRM)	33%	45%	0%	0%

Boucle du Mouhoun: Focus sur les top 5 violations

Violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Assassinat	56%	23%	35%	30%
Mort par engins explosifs	0%	0%	13%	18%
Blessure ou mutilation par engin explosif	0%	0%	13%	18%
Enlèvement (hors enlèvement d’enfants)	11%	0%	4%	5%
Autres catégories	33%	77%	35%	29%

Nord: Focus sur les top 5 catégories de violations

Catégorie des violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteinte au droit à la vie	21%	17%	24%	22%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	39%	30%
Violations graves aux droits des enfants (MRM)	57%	67%	0%	0%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	14%	28%
Atteintes à l’intégrité physique et ou psychique	22%	16%	23%	20%

Nord: Focus sur les top 5 violations

Violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Enlèvement (hors enlèvement d’enfants)	0%	0%	39%	30%
Mort par engins explosifs	0%	1%	2%	1%
Meurtre	0%	0%	1%	2%
Meurtres et mutilations	57%	66%	0%	0%
Autres catégories	43%	33%	58%	67%

Bien que les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel aient enregistré le plus grand nombre d’incidents, ce sont celles du Nord et de l’Est qui cumulent plus de 40% des personnes impactées au cours du mois de mai. En effet, c’est dans ces régions que le plus d’incidents ayant engendré de forts impacts ont été documentés.

Au cours du mois de mai 2024, les résultats du monitoring de protection inter-agences indiquent que la situation de protection demeure préoccupante dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l’Est, du Sahel, du Nord et du Centre-Est. Les opérations de sécurisation du territoire suscitent indubitablement beaucoup d’espoir au sein des populations. Néanmoins, les populations civiles continuent à faire face à plusieurs défis de protection, en particulier celles vivant dans les localités à hauts défis sécuritaires.

La nature des incidents au mois de mai retient particulièrement l’attention : plus de 80% des alertes avaient trait à des incidents impactant directement au plus cinq (5) personnes (soit 25% du total des personnes impactées), tandis que 12% des alertes concernaient des incidents à fort impact comme les attaques de marchés ou de villages, avec 63% des personnes impactées. Même si ces derniers types d’incidents persistent, les menaces individuelles sont surtout concentrées sur les axes, au cours des mouvements des personnes déplacées en dehors de leurs localités d’accueil, notamment à la recherche de moyens de survie. L’insatisfaction des besoins primaires semble au cœur de ces prises de risque. A travers le Cluster Protection, le dialogue devrait être renforcé avec les autres clusters et d’autres acteurs pour une amélioration de la réponse aux besoins de base afin de réduire l’exposition des populations civiles aux risques et aux menaces des groupes armés qui chercheraient à assurer des blocus, l’isolation ou des confinements dans plus de localités. Ceci est d’autant plus préoccupant qu’avec la saison pluvieuse qui s’installe, de nombreuses personnes déplacées de force pourraient être tentées de retourner dans leurs villages d’origine afin d’exploiter leurs champs abandonnés depuis des mois, voire des années.